



## 5. Zones d'accélération des énergies renouvelables : avis conforme sur la cartographie du Référent Préfectoral Unique sur son territoire.

Rappel : les zones d'accélération ont été définies par délibération du conseil municipal le 24 février 2024 et ont été transmises au référent préfectoral unique à l'instruction des projets de développement des énergies renouvelables et des projets industriels nécessaires à la transition énergétique, puis au Comité Régional de l'Energie (CRE)

Les zones concernées à l'issue de la 1ère vague sont les suivantes :

- Photovoltaïque au sol - « Aux Murgers de Roche » - B 260 – 140 469 m<sup>2</sup>
- Photovoltaïque en toiture - Mairie Micro crèche – AC 53 – 900 m<sup>2</sup>
- Photovoltaïque en toiture - Atelier service technique – AC 69 – 908 m<sup>2</sup>
- Photovoltaïque en toiture - Salle des fêtes « Le Club » - AC 72 – 607 m<sup>2</sup>
- Photovoltaïque en toiture – Eglise – AC 65 – 665 m<sup>2</sup>

Validation de la cartographie des zones d'accélération des énergies renouvelables sur le territoire de la commune, pour arrêter la cartographie

Validation de la transmission de la cartographie de ces zones à Mme la Secrétaire générale de la préfecture, référente préfectoral unique à l'instruction des projets d'énergies renouvelables et des projets industriels nécessaires à la transition énergétique, du département de Saône-et-Loire en vue de son arrêté définitif.

## 6. Questions diverses

- Gilles CHARPY-PUGET informe les membres du conseil municipal que la vente du terrain de Gérard CHAMBARD devrait être signée chez le notaire d'ici la fin du mois de mai.  
Il propose aussi l'achat d'une tour à hirondelles. Contact sera pris avec la Ligue Protectrice des Oiseaux pour des conseils pour le modèle et l'emplacement de la tour.
- Thomas RATTEZ signale que le syndicat des eaux a prévu la réfection du réseau d'eau potable dans la rue du silence et la montée des Collots. Les travaux se feront en 2 tranches dont la première est prévue fin 2025 début 2026. Ce serait l'occasion de regrouper d'autres travaux comme l'enfouissement des réseaux.
- Jean-Philippe ROSE transmet les remerciements de la directrice de l'école Marcel Pagnol de Lugny pour la participation de la commune au voyage scolaire à Paris de la classe de CM1 – CM2 en mai 2025 : le budget est bouclé.
- Karine RATTEZ informe qu'elle va faire le métrage le terrain de Gérard CHAMBARD avant d'en faire un projet d'aménagement. Une commission sera mise en place prochainement.
- Armelle CHAPUIS explique que l'entreprise D'ALASCIO est venue au cimetière prendre des mesures pour faire la dalle des columbariums. Les travaux et la pose des columbariums devraient être finis courant mai. Une demande de fonds de concours sera engagée pour ces travaux. Quelques travaux sont à prévoir (Rodolphe) : remplacer la grille pour disperser les cendres par une plus solide, faire la liaison entre le passage qui va au jardin du souvenir et l'allée en pavé devant les columbariums.
- Une note d'information sera déposée dans les CIDEX pour sensibiliser les habitants à ne jeter dans les toilettes que le papier hygiénique.

Dates à retenir :

**Samedi 19 avril 2025** : réunion de la commission « **fleurissement-cadre de vie** »

**Judi 24 avril 2025** : réunion de la commission « **CCAS** »

**Samedi 7 juin 2025** : le **rallye des vins** passera dans notre commune. L'association "le Réveil des Combes" souhaite tenir une buvette à cette occasion. Si d'autres associations sont intéressées, merci de vous faire connaître en vous adressant à la mairie ou à un des conseillers municipaux.

**Samedi 12 juillet 2025** : **repas du village**, rendez-vous à midi sur le terrain en face de chez Gérard CHAMBARD.

La séance est levée à 11h40

La Secrétaire de séance,  
Armelle CHAPUIS



Le Maire,  
Gilles CHARPY-PUGET

